

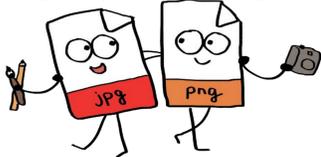
Des formats ouverts pour lire tous les fichiers, aujourd'hui et demain

Format ouvert : la structure et les règles du format sont publiques et accessibles à tous les développeurs. N'importe qui peut utiliser et lire ce format. Les logiciels libres utilisent généralement des formats ouverts.

Format propriétaire : la structure et les règles ne sont pas publiques. Le format est développé par une entreprise. Il est souvent protégé par un copyright, son utilisation peut être soumise à un paiement.

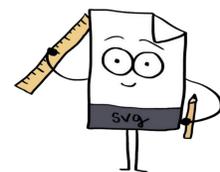
Pérennité grâce aux formats ouverts

Images, photos : jpg, png

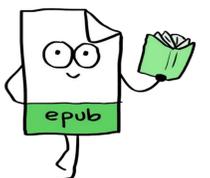


L'intérêt d'un format ouvert, c'est qu'il est accessible à tous et pérenne dans le temps. Dans cinquante ans, votre fichier sera toujours lisible, indépendamment des choix futurs de l'éditeur du logiciel avec lequel vous avez créé votre fichier.

dessin vectoriel : svg



livres numériques : epub



Tableaux : ods



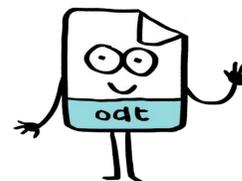
Son, vidéo : mp3, ogg



Mise en page : pdf



Textes : odt



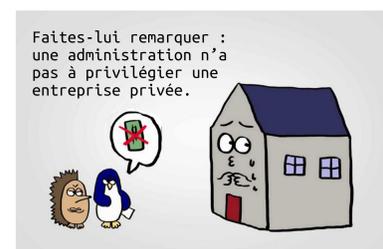
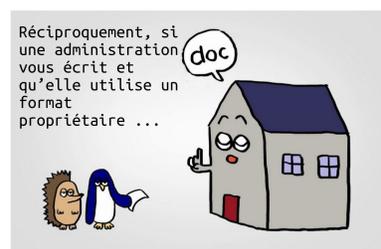
sites web : html



Remarque : les formats ouverts ne sont pas nécessairement les plus utilisés. De fait, le format .doc pour un fichier texte est un format propriétaire de l'éditeur Microsoft, il n'est pas ouvert mais il est très utilisé. Changer de format peut demander un certain effort.

Échanges : l'intérêt des formats ouverts se trouve dans les possibilités d'échange entre logiciels ou entre organismes différents, notamment l'administration.

En France, il existe un référentiel des formats ouverts, défini par l'administration : le RGI, référentiel général d'interopérabilité (http://references.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/referentiel_general_interoperabilite2.pdf)



Notre vidéo



<http://lesordislibres.fr/images/sampledata/lesordislibres/videos/FormatsOuverts.mp4>

Notre jeu



Pour jouer c'est ici

